Prime de réussite aux élèves et étudiants

Gemeng
BIWER

à introduire avant le 1er novembre de l'année en cours

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal et Localité : _____

Date de naissance : _____

Tél. / Gsm : _____ E-Mail: _____

Compte bancaire : _____

☐ ## Prime de réussite (75€)

(Elèves de l'**enseignement secondaire** sous condition d'avoir **accédé à une classe supérieure**)

Pièce à joindre :
copie du bulletin du dernier trimestre/semestre de l'année scolaire 2025/2026.

☐ ## Prime de fin d'études secondaires (150€)

(Elèves ayant obtenu le **diplôme de fin d'études secondaires** resp. un certificat ou un diplôme de fin d'études reconnu par le Ministère de l'Education nationale)

- ☐ **mention "bien" (+ 50€)**
- ☐ **mention "très bien" (+ 75€)**
- ☐ **mention "excellent" (+ 100€)**

Pièce à joindre :
copie du diplôme de fin d'études de l'année scolaire 2025/2026.

☐ ## Prime aux apprentis (150€)

(Elèves ayant obtenu le certificat de capacité profesionnelle (**CCP**), le diplôme d'aptitude professionnelle (**DAP**), le diplôme de technicien (**DT**) ou un certificat respectivement un diplôme de fin d'études équivalent reconnu par le Ministère de l'Education Nationale)

Pièce à joindre :
Copie du certificat/diplôme de l'année scolaire 2025/2026.

☐ ## Prime aux étudiants d'études supérieur (200€)

(Etudiants ayant obtenu un diplôme de fin d'études supérieurs de type court, **BTS-Brevet de technicien supérieur**.)

Pièce à joindre :
copie du diplôme de l'année scolaire 2025/2026.

☐ ## Prime aux étudiants de l'enseignement supérieures (250€)

(Etudiants ayant obtenu un diplôme de fin d'études supérieurs de type long, **Bachelor** ou **Master** reconnu par le Ministère de l'Education Nationale.)

Pièce à joindre :
copie du diplôme de l'année scolaire 2025/2026.

Aucune prime n'est alloué aux élèves/étudiants ayant dépassé l'âge de 28 ans au moment de la réussite du diplôme. En cas de fraude ou de tentative par des déclarations inexactes, le bénéficiaire doit rembourser intégralement les sommes perçues en relation avec la déclaration frauduleuse.

Resérvé à l'administration communale

- ☐ prime accordée
- ☐ prime refusée

_____

Date et signature du demandeur
(signature du parent/tuteur si le demandeur est mineur)

En remplissant le présent formulaire, vous êtes d'accord que vos données personnelles indiquées ci-dessus soient enregistrées et traitées conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

6, Kiirchestrooss
L-6834 Biwer
T: [+352] 71 00 08 1
E: population@biwer.lu
biwer.lu

KlimaPakt
Meng Gemeng engagéiert sech fir d'Klima